

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois et le seize mars à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de la Présidence de Monsieur Alain COSTE, Maire.

Présents : Mesdames COSTE Sylvie, KATSAOUNIS Carole et Messieurs COSTE Alain, BUCHER Lionel, CHESNEAU Benjamin, DE BRUYNE Vincent, FOLCHER Max et KATSAOUNIS Bruce.

Absents excusés : Madame BOUCHET Françoise et Monsieur TASSIN Michel.

Secrétaire de séance : Monsieur CHESNEAU Benjamin

Convocation du 10/03/2023

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de membres présents : 8

OBJET : PROJET PASSAGE EN LED DE L'ECLAIRAGE PUBLIC – DEMANDE DE SUBVENTION « FONDS VERTS »

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet de remplacer les lampes de l'éclairage public par des lampes spéciales LED, ce qui permettrait une forte diminution de la consommation actuelle (entre 4 et 5 fois). Cette solution est beaucoup plus économique que de remplacer les luminaires par des luminaires LED. (de 6 à 7 fois moins onéreux).

Il propose également de remplacer les 5 lampadaires HP 150WATTs à l'entrée du village côté EST, par 5 lampadaires solaires Lumi'in CLASSIC 30 W.

Le montant du projet est de 14 445.50 € HT.

- Devis d'un montant de 5 074.50 €HT pour la fourniture et l'installation de lampes LED
- Devis d'un montant de 9 371.00 €HT pour le remplacement des 5 lampadaires.
-

Monsieur le Maire propose de demander une subvention au titre du « FONDS VERTS ».

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur ce dossier.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Approuve projet de remplacer les lampes de l'éclairage public par des lampes LED et le remplacement de 5 lampadaires exposé ci-dessus pour un montant de 14 445.50 € HT ;**
- **Sollicite l'aide financière maximale de l'Etat au titre du FONDS VERTS ;**
- **Approuve le plan de financement ci-après :**

*Subv. FONDS VERTS :	11 556.40 € soit 80 %
*Commune :	<u>2 889.10 € soit 20 %</u>
Total :	14 445.50 €
- **S'engage à financer la part communale de l'opération.**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, LES OMERGUES le 17 mars 2023,

Le Maire,

Alain COSTE



Le secrétaire
Benjamin Chesneau

